

Le combat de paysans cambodgiens contre Bolloré

Ils ont saisi la justice française pour réclamer la restitution de leurs terres, accaparées depuis douze ans par des plantations d'hévéa.



Une délégation de paysans cambodgiens s'est rendue dans une salle du tribunal de grande instance de Nanterre (Hauts-de-Seine), ce mardi. LP/Tangi Jaillet

Par **Pascale Égré**

Le 1 octobre 2019 à 20h09

C'est dans une petite salle du tribunal de grande instance de Nanterre (Hauts-de-Seine), dans un décor de béton gris bien éloigné du vert de leurs forêts, que s'est joué ce mardi un nouveau round du combat de paysans cambodgiens de l'ethnie bunong contre [le groupe Bolloré](#).

ADVERTISING



Sous l'œil un brin étonné de la juge et de sa greffière, une délégation d'une dizaine d'entre eux, accompagnés de leur avocat Fiodor Rilov, d'interprètes et de journalistes, prennent place tant bien que mal dans cet espace réduit. « Il ne faut pas qu'ils soient surpris de la forme de l'audience : on n'abordera pas le fond », prévient la présidente avant d'entamer son rapport.

PUBLICITÉ



inRead invented by Teads

Les débats, très techniques, disent toute la complexité de cette action en responsabilité civile lancée en 2015 par Me Rilov au nom d'une cinquantaine de plaignants -80 désormais. Elle vise le groupe de l'industriel Vincent Bolloré et de deux de ses entités, la Compagnie du Cambodge et la [Socfin-KCD](#), société de droit cambodgien de culture de l'hévéa.

Bolloré conteste toute responsabilité

Peuple de la province du Mondol Kiri, à l'est du Cambodge, les Bunongs ont vu leurs paysages et leur mode de vie, fondés sur une agriculture itinérante et la collecte de produits de la forêt, totalement bouleversés par le développement de plantations d'hévéas, les arbres à caoutchouc, à un rythme intensif à partir de 2007.

À l'été 2015, des villageois de Busra décident d'assigner Bolloré en France pour réclamer la restitution de leurs terres et l'octroi de dommages et intérêts. Ils accusent la Socfin-KCD d'avoir obtenu sa concession sans concertation avec les populations et de façon illégale. Bolloré, « actionnaire minoritaire » de la Socfin (à hauteur de 39 %), conteste toute responsabilité.

Apporter la preuve de liens, en sollicitant du tribunal la communication d'un certain nombre de documents, était l'un des objectifs poursuivi ce mardi par l'avocat des plaignants. « Nous voulons démontrer que Bolloré était le véritable décideur », explique Me Rilov, pour qui une société localisée dans la tour Bolloré et liquidée en 2012 (Terres Rouges Consultant) « gérât depuis Puteaux les plantations du Cambodge ».

«Nous avons perdu notre terre et notre culture»

« Il y a des années, la forêt et les animaux sauvages suffisaient à notre quotidien. Quand la compagnie est arrivée, nous avons perdu notre terre et notre culture », décrivait, la veille de l'audience, Tola Kroeung, l'un des neuf plaignants, qui dit espérer « que la justice française soit plus indépendante » que celle de son pays, où leurs plaintes sont restées vaines.

« Ils n'ont pas respecté la loi, ni obtenu le consensus du village », enchaîne Soang Prou, une femme, qui réclame « justice pour (sa) famille ». En larmes, un troisième, Phoul Klang, confesse son incompréhension. « Paris est grand et les gens d'ici ont une meilleure vie. Pourquoi la Socfin est-elle venue dans mon village détruire notre terre ? »

Newsletter - L'essentiel de l'actu Chaque matin, l'actualité vue par Le Parisien

JE M'INSCRIS☐ Votre adresse mail est collectée par Le Parisien pour vous permettre de recevoir nos actualités et offres commerciales. [En savoir plus](#)

Les avocats de Bolloré et des deux sociétés, qui arguent notamment de l'absence de titres de propriété « justifiant la spoliation des terres », ont demandé le rejet des demandes des plaignants. Le tribunal rendra sa décision le 8 novembre.

[VOIR LES COMMENTAIRES](#)

Faits divers





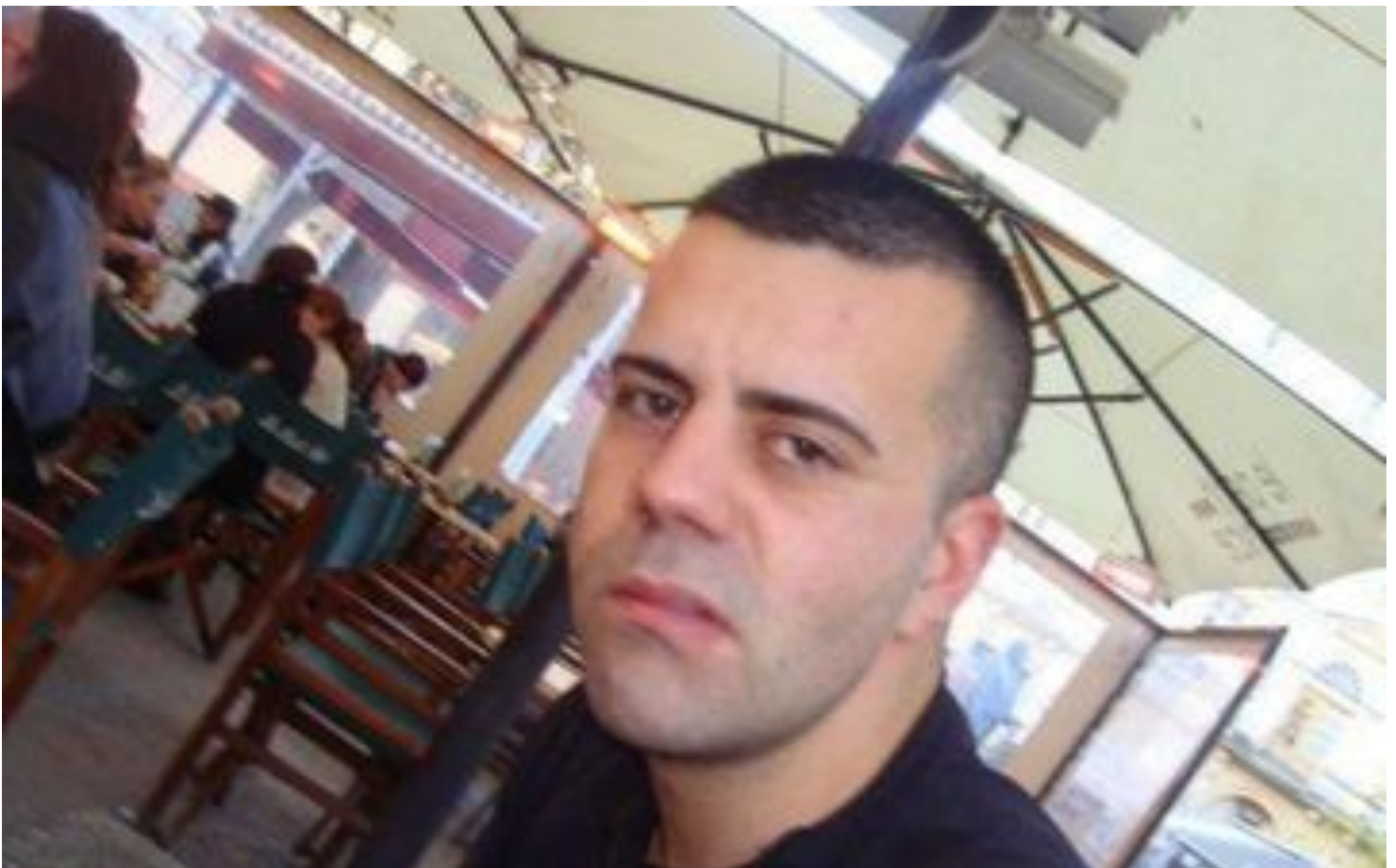
Morbihan : une mère soupçonnée d'avoir empoisonné son enfant mise en examen



Chine : les cinq tueurs à gages avaient sous-traité les uns aux autres le même meurtre (raté)



Lyon : condamné à dix ans de réclusion pour avoir frappé et agressé à l'acide son ex-amie



Info Le Parisien **Affaire Maëlys : le témoignage qui inquiète Nordahl Lelandais**

Articles les plus lus



Guide Shopping Le Parisien



Sony : -38% sur le smartphone Xperia XZ3 sur Amazon

Black Friday 2019 : les promotions se préparent sur eBay

Quel est le meilleur PC portable pas cher ?

Sélection shopping

Auto-Moto



Peugeot 308
17 990€



Audi R8
69 999€



Jaguar Xf
34 900€



Toyota Aygo
8 990€

Près de 300 000 annonces auto-moto

[LaCentrale.fr](https://www.lacentrale.fr)

Codes promo

Codes promo Cdiscount

Codes promo Amazon

Codes promo Sephora

Codes promo La Redoute

Codes promo Asos

Codes promo Sarenza

Codes promo Nike

Codes Promo Darty

Plus de 2000 marchands

[Voir](#)

Services

Programme TV

Météo

Offres d'emploi

Annonces immobilières

Billetterie spectacles

Citations et proverbes

Blog de vin

Logiciels

Tous les services

[Voir](#)